



Rapport d'Evaluation Rapide de Protection Site de Chilougare, département de Diffa

Date de l'évaluation Rapide de Protection	05/09/2023
Localité affectée	Chilougare
Coordonnées GPS	Latitude : 12,932241 N Longitude : 13,736788 E
Déclencheur de l'ERP	Mouvement de population
Méthodologie	6 Focus groups séparés dont 2 avec les hommes, 2 avec les femmes ; 1 avec les filles ; 1 avec les garçons et 2 entretiens individuels Total de 60 personnes comprenant : 21 hommes, 19 femmes, 10 filles et 10 garçons
MSA effectuée	05/09/ 2023
Thèmes documentés	Protection générale, protection de l'enfance, protection contre les violences basées sur le genre

1. Aperçu de la situation

Le site de nouveau déplacé Chilougare se situe au Sud-Est de Diffa à environ 5km de la ville. Ces déplacés sont en provenance de Nguel Djago situé au sud Est de Kindjandi à 5km dans la commune de Gueskerou. Elles sont tous de déplacés internes, peuls natifs du village de Blaharde commune de Toumour. Ils sont à leur deuxième déplacement depuis 2018.

Selon les infos reçus au cours de focus group, ils sont estimés à 70 ménages soit 335 individus majoritairement des femmes et des enfants qui ont fait le déplacement.

Toutes ces populations ont fui leur village d'origine à la suite des incursions répétitives des GANES, des enlèvements avec payement des rançons et conflit inter communautaires.

Themes	Description	Recommandations
Protection general	<p>La situation securitaire de la région de Diffa est marquée par la recrudescence des enlèvements, demande des rançons et conflit inter communautaires.</p> <p>En effet dans la nuit du 25 juillet 2023 des GANES ont fait incursions dans le village de Nguel Diogo où ils ont enlevé 6 hommes.</p> <p>Après négociation ces derniers exigent une demande de rançons de 20 millions de FCFA.</p> <p>Ces violations des droits humains ont donc poussée cette population à trouver refuge a Blangou Yaskou. Après 4 jours de séjour un conflit communautaires éclata entre éleveurs et agriculture à Blangou Yaskou. Ces déplacés internes étaient contraints de quitter le village</p>	

de Blangou Yaskou pour trouver refuge à Chillougare. Un site ou ces derniers ont choisi pour raison sécuritaire et de lien de parenté.

Ils ont effectué le mouvement par compte-goutte. Les femmes et les enfants étaient les premiers à s'installer puis les hommes. Ce déplacement a été trop pénible pour les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées. Aucun traumatisme n'a été signalé au cours du mouvement.

Selon les informations recueillies, la majorité ont fait le mouvement à pied en passant 2 nuits dans la brousse, d'autres en voitures en payant 1000 Fcfa tandis que d'autres à dos d'ânes et de charrettes.

L'accès aux services se présente comme suit :

SANTE : Ces déplacés internes de Chillougari font leur consultation au centre de sante château qui est situé à 1k du site d'accueil, ils payent 2000Naira pour les adultes et gratuit pour les enfants de 0 à 5ans.

ABNA : L'Observation direct montre que cette population vivait dans des abris en mauvais état. A part des matériels offert soit par la communauté ou de bonne volonté. Ils vivent dans des cabanes mal construites faite avec de bois et tige de mil.

Aucun de ces abris ne répondent aux normes standard et tous en mauvais état. Ces abris n'offrent aucune protection contre les intempéries en cette période d'hivernage.

EAU HYGIENE ASSAINISSEMENT : L'eau est accessible à toute la population. Ils se ravitaillent au niveau d'un PMH construite par OXFAM à 500m du site. Avec un fil d'attente d'environ 30mn.

Quant aux aspects d'hygiènes et assainissement les déplacés internes ne disposent pas des latrines sur le site. Les adultes font leurs besoins en brousse en parcourant une longue distance, alors que les enfants font la défécation à proximité du site exposant ainsi cette population aux maladies.

Vivres Alimentaire :

Ces déplacés vivent de L'agriculture, élevage et petit commerce pour subvenir à leurs besoins depuis leur village d'origine. Sur le site d'accueil, ils survivent de l'aide de la communauté, de bonne volonté et de travaux domestiques. Ils affirment avoir dépenser toute leur économie dans les travaux champêtres qu'ils ont laissé dans leur village d'origine.

EDUCATION : Pour ce qui concerne l'éducation, sur le site de provenance la quasi-totalité des enfants ne fréquentent pas l'école depuis leur mouvement en 2018. Cela s'exprime par l'ignorance des parents et aussi l'éloignement des services.

Selon des discussions, on note la présence 50 enfants qui ne sont pas scolarisés (30Filles et 20 Garçons).

Aux acteurs SANTE

Faciliter l'accès aux soins de santé à ces personnes déplacées à travers une clinique mobile

Aux acteurs ABNA

Apporter urgemment une assistance en ABNA afin des préserver la dignité de ces déplacés, les protéger contre les intempéries

Aux acteurs Wash :

Construire urgemment des latrines séparées par sexe afin de préserver la dignité de ces déplacés et réduire les risques de VBG

Au groupe de travail sécurité Alimentaire :

Apporter une assistance en vivre à tous ces déplacés afin de réduire leur vulnérabilité et prévenir les risques d'abus et d'exploitation des femmes et enfants et le recours aux stratégies d'adaptation négative

A l'état civil et autorités coutumières :

	<p>Compte tenu de la fermeture des classes, les enfants n'ont pas été inscrit à l'école. Ces enfants sont exposés au risque d'abandon scolaire car depuis leur arrivée sur le site ils sont utilisés dans la mendicité.</p> <p>DOCUMENTATION : Selon les infos recueillis en focus groupe, plus de 90% de ces déplacés ne possède pas de documentation civile soit par ignorance soit méconnaissance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'obtention des jugements supplétifs à tous ces déplacés
<p>Protection de L'Enfant</p>	<p>Aucun cas d'enfants séparés, non accompagnés, victimes d'abus, de négligence, d'exploitation et de violence n'a été rapporté lors des discussions en focus group. Les personnes interviewées affirment qu'elles n'ont pas assez des notions relatives aux aspects de la protection en général et de la protection de l'enfant en particulier. Toutefois, 5 filles vivant avec des personnes âgées vulnérables ont été signalés. Ces filles pourraient être exposés aux risques d'abus en raison de la situation de vulnérabilité économique de leurs tuteurs. Il ressort aussi, une récurrence de mariage d'enfant qui est considéré comme une pratique culturelle. En effet, ces déplacés affirment que l'âge maximum au mariage ne dépasse pas 16 ans. Ainsi, les enfants sont exposés au risque de mariage précoce/force. Les enfants ont été déscolarisés depuis 2018, année de leur premier mouvement. Depuis cette date, les enfants sont restés sans accès à l'éducation. Cela est dû, selon les parents, d'une part à leur manque de volonté et d'autre part à l'éloignement de l'école du site de leur provenance. Selon les estimations, 50 enfants (30 filles et 20 garçons) en âge de scolarisation vivent sur le site. Quant à la documentation civile, plus de 80% des enfants ne disposent pas des pièces d'extraits de naissance pouvant faciliter leur accès éducation. En dehors des partenaires RRM aucun acteur n'est présent sur le site. Comme facteur de protection, il faut noter que la réalisation de la présente évaluation rapide de protection permettra aux acteurs notamment IRC de se positionner sur la mise en œuvre des activités de prévention et de réponse.</p>	<p>Aux acteurs de la protection de l'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier, évaluer et prendre en charge les enfants a risque signales - Conduire des sensibilisations pour identifier d'éventuels cas de protection - Conduire des sensibilisations sur les notions de la protection et des droits des enfants - Faciliter l'inscription de ces enfants à l'école - Organiser des audiences foraines pour la délivrance des extraits de naissance aux enfants.
<p>Violences basées sur le genre</p>	<p>En ce qui concerne les VBG 4 cas de violences physique et 2 cas de mariage précoce et forcé ont été signalés. Selon les informations en focus groupe ces derniers n'ont pas des notion sur les VBG et le circuit de référencement. La pratique du mariage précoce est très fréquente, les filles sont données en mariage à l'âge de 16ans. Les déplacés internes affirment qu'une pratique culturelle qui protège les filles contre le sexe de suivi. Le manque de latrine et d'abris adéquat expose les femmes et les files aux risques de VBG et enlèvements sur le site.</p>	<p>Aux acteurs de la protection VBG :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et prendre en charge les cas signalés - Sensibiliser ces déplacés sur les thématiques de VBG et les conséquences de mariage précoce - Conduire des discussions pour identifier et prendre en charge d'éventuels cas non signalés

Personnes à Besoins Spécifiques	<p>S'agissant de la protection des personnes à besoin spécifique, les discussions en focus groups ont relevé 28 cas de personnes à besoin spécifique. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none">- 04 personnes vivant avec handicap visuel dont 2 femmes et 2 hommes- 03 hommes vivant avec handicap physique- 09 personnes âgées dont 8 femmes et 1 homme avec enfant mineurs- 12 femmes cheffes de ménage avec enfants mineurs en charge <p>Ces personnes bénéficient des soutiens de leurs communautés par rapport à l'accès aux service sociaux de base.</p>	Aux acteurs de la protection : <ul style="list-style-type: none">- Identifier, évaluer et prendre en charge tous cas des personnes à besoins spécifiques signalées
--	--	---